

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025

Pièces justificatives nécessaires

1- Document d'identité du représentant légal de l'enfant Recto/Verso

Si autre responsable légal : jugement de tutelle + document d'identité Recto/Verso

2- Livret de famille ou acte de naissance (page Parents + enfant concerné)

En cas de divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (lère et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)

3- Justificatifs de domicile, ou un document faisant mention de la même adresse (les 3 documents sont obligatoires) :

- · Facture de moins de 3 mois : gaz, électricité, eau
- · Facture fournisseur accès internet ou téléphone fixe
- · Assurance du domicile

>Pour les nouveaux locataires ou propriétaires :

· quittance de loyer (tamponnée et signée), un bail officiel, une attestation d'assurance du domicile, la partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms.

>Si parents hébergés chez une tierce personne :

- · Attestation d'hébergement + document d'identité de l'hébergeant
- · Justificatif de domicile de l'hébergeant : voir point 3
- · 2 justificatifs de domicile de l'hébergé chez l'hébergeant :
- Relevé de compte bancaire (sans le détail du relevé), attestation sécurité sociale, attestation caf
- 4 Carnet de vaccinations ou document remis par un professionnel de santé autorisé à pratiquer les vaccinations attestant de la situation de la personne au regard des vaccinations obligatoires.
- **5 Certificat de radiation** (obligatoire pour une inscription en cours d'année si l'enfant a déjà été scolarisé).

